

LA GAZETTE DE L'ÉGALITÉ

Le respect de la différence
un engagement collectif

Liberté, Égalité, Fraternité...

Mobilité

Médecin du travail

ET

harcèlement sexuel

DISCRIMINATIONS AU travail

Inégalités femmes-hommes :

des chiffres pour

savoir et agir



ADRESSES UTILES
ET AGENDA



MAIRIE D'AUBERVILLIERS

Mission Lutte contre les discriminations
Mission Égalité femmes-hommes

120 bis rue Henri Barbusse • 93 300 Aubervilliers
Tél. : 01 48 39 52 62

[http://www.aubervilliers.fr/
Mission-droits-des-femmes-
et-lutte-contre-les-discriminations](http://www.aubervilliers.fr/Mission-droits-des-femmes-et-lutte-contre-les-discriminations)

La Gazette de l'Égalité est une publication de la Ville d'Aubervilliers proposée par les missions municipales Égalité femmes-hommes et Lutte contre les discriminations et soutenue par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

Le Plan local de prévention et de lutte contre les discriminations d'Aubervilliers est cofinancé par le Fonds social européen (FSE).

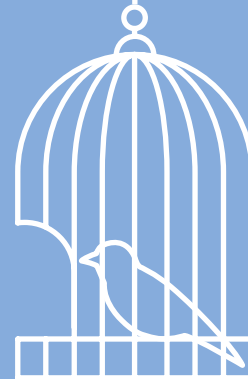


îledeFrance



AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

AUBERVILLIERS



LE RESPECT DE LA DIFFÉRENCE UN ENGAGEMENT COLLECTIF

D'après le Défenseur des droits il y aurait encore en France entre 1 et 2 millions de personnes LGBT qui cacheraient leur orientation sexuelle au travail, de peur d'être victimes de discriminations. En 2019, les données fournies par les forces de l'ordre signalaient en France plus de 1 800 cas déclarés de violences homophobes et transphobes. Pourtant depuis quelques années, des progrès ont été réalisés et la parole s'est progressivement libérée. Mais, les préjugés sont tenaces et les réponses apportées se doivent d'être ambitieuses. A ce titre, un plan national d'actions pour l'égalité des droits, contre la haine et les discriminations anti-LGBT (2020-2023) vient d'entrer en vigueur. Avec les élus de la majorité d'Aubervilliers, nous nous engageons au quotidien pour le respect de la diversité qui est inscrit dans l'identité même et dans l'histoire de notre ville. Chacun doit se sentir libre d'aimer, de se promener dans la rue sans crainte d'être harcelé ou injurié. Le respect de la différence nécessite de la pédagogie pour déconstruire les stéréotypes. C'est l'un des objets de cette Gazette destinée à mieux comprendre l'Autre et à l'accepter avec ses différences.



Karine Franclet
Maire d'Aubervilliers
Vice-présidente de
Plaine Commune
Conseillère
régionale



LIBERTÉ, EGALITÉ, FRATERNITÉ... MOBILITÉ

Si le confinement fut une exception, au quotidien, dans notre ville, des personnes en situation de handicap se trouvent régulièrement dans la nécessité de différer leurs sorties. Pas pour éviter le virus. Juste parce qu'ils n'ont pas les conditions requises pour sortir de chez eux ou se déplacer dans les lieux publics. Qu'il s'agisse de l'accès aux bâtiments publics, de l'accessibilité de la voirie, de l'accès aux loisirs et à la culture ou encore du droit à un logement adapté, tous ces freins constituent des facteurs d'exclusion et créent un sentiment d'isolement.

L'année 2020 fut une année riche d'enseignement. D'abord parce qu'elle a permis à tous de vivre ce qui est devenu banal pour l'homme ou la femme affecté par ce terme qui exclut bien plus qu'il n'inclut : le handicap. Le confinement exclut et cette expérience a eu le mérite de montrer ce que bien trop souvent l'homme dit « normal » fuit : la solitude. Dans une République qui se targue par sa devise : « liberté, égalité, fraternité » de protéger les droits de l'homme, que reste-t-il de la fraternité quand pour certaines personnes handicapées, le confinement c'est toute l'année !

Nous ne pouvons pas changer les mentalités du jour au lendemain. En revanche, ce que nous pouvons faire, et ce sera un des axes fort de notre mandature, c'est nous donner les conditions et les moyens d'une réelle politique où l'espace commun est partagé par tous. Je vous invite à nous libérer tous ensemble de cette pensée confinée et à porter haut et fort les couleurs fraternelles de l'autonomie.



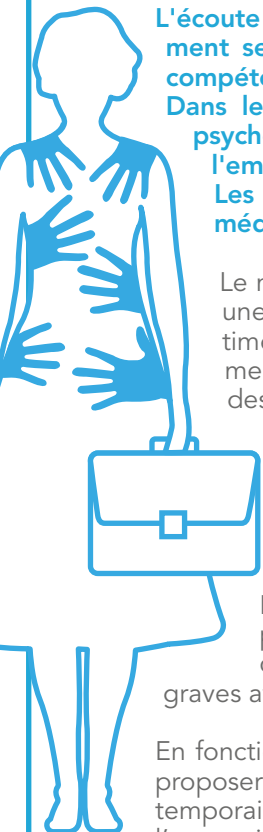
Miguel Monteiro
Maire-adjoint délégué
au Handicap,
à la Citoyenneté
et à la Démocratie locale





MÉDECIN DU TRAVAIL

ET HARCÈLEMENT SEXUEL



L'écoute d'une ou d'un salarié victime de harcèlement sexuel sur son lieu de travail entre dans les compétences du médecin de prévention.

Dans le cadre de la prise en charge des risques psychosociaux, il est sollicitable par l'agent ou l'employeur (avec l'accord exprès du salarié). Les consultations sont couvertes par le secret médical.

Le médecin du travail et de prévention sera dans une posture d'écoute pour : déculpabiliser la victime ; procéder à un examen clinique physique, mental et social en urgence ; assurer la traçabilité des faits dans le dossier ; prodiguer des conseils et un suivi rapproché.

Le médecin du travail peut se rendre dans l'entreprise ou l'administration et apprécier la situation dans laquelle se trouve une ou un salarié ou agent en souffrance.

Il peut être amené à s'entretenir avec l'employeur et le mettre face à sa responsabilité civile ou et pénale en cas de manquements graves avérés.

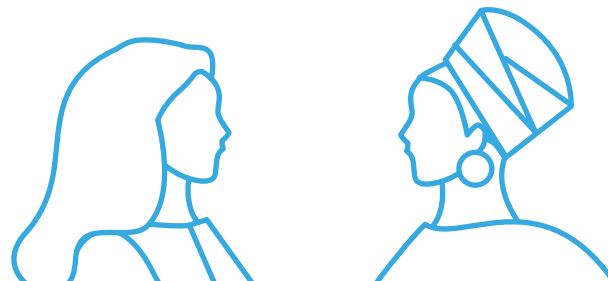
En fonction de la situation, le médecin du travail peut proposer une inaptitude ou incompatibilité au poste temporaire et/ou une mutation ou mobilité au sein de l'entreprise ou de l'administration. L'employeur devra tenir compte de ces préconisations car il lui incombe une obligation de résultats en santé et sécurité.

AUGMENTATION DES DISCRIMINATIONS

AU TRAVAIL

Chaque année, le Défenseur des droits et l'Organisation internationale du travail (OIT) publient un baromètre de la perception des discriminations dans l'emploi. Dans cette édition 2020, la Défenseure des droits dresse un constat alarmant et met en lumière les conséquences de ces actes sur les individus et leurs parcours professionnels. Certaines catégories de personnes apparaissent particulièrement stigmatisées : les personnes transgenres, celles issues des gens du voyage ou qui sont atteintes d'une maladie grave. 41% des personnes interrogées déclarent avoir déjà été victimes d'au moins un propos ou comportement sexiste, homophobe, raciste, lié à l'état de santé, au genre, au handicap, à la religion. Ces résultats viennent conforter l'importance de s'engager pleinement dans la lutte contre les discriminations, prenant en considération à la fois la multiplicité des comportements hostiles au travail, leur dimension systémique et les situations particulières de certains groupes qui y sont surexposés.

Lien vers l'étude et les résultats:
https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/ddd_13e-barometre-discriminations-emploi_2020.pdf



DEUX NOUVEAUX COLLÈGES AU FÉMININ

Avec les deux établissements qui ont ouvert l'année dernière, Aubervilliers compte désormais sept collèges. Le premier a été construit dans le quartier Firmin Gémier-Sadi Carnot, à proximité du centre-ville et accueille 700 élèves. D'une même capacité, le second a pris ses quartiers à la Plaine Saint-Denis, à proximité du campus Condorcet. L'un a été baptisé du nom de Gisèle Halimi et l'autre de celui de Miriam Makeba.

Rues, places, écoles, stades, tout ou presque en France s'est longtemps conjugué au masculin (94 % des noms donnés). Aux grands hommes, la patrie reconnaissante !

Et les femmes ?

De plus en plus de collectivités locales en sont convaincues, l'égalité réelle entre les sexes c'est aussi la mise en avant d'un matrisoine. D'où les derniers choix d'Aubervilliers.

Gisèle Halimi s'est battue pour le droit à l'avortement et la criminalisation du viol et a largement contribué à faire évoluer la législation française en la matière. Avocate engagée, femme politique, elle a aussi occupé des fonctions à l'UNESCO et à l'ONU. Sa panthéonisation est souhaitée par des collectifs féministes et des personnalités publiques.

Miriam Makeba est l'une des voix les plus célèbres qui s'est élevée contre l'apartheid en vigueur dans son pays natal, l'Afrique du Sud. Contrainte à l'exil durant une trentaine d'années, elle a parcouru le monde en multipliant les succès musicaux. Sa chanson "Pata Pata" est devenue un hymne planétaire. Elle a été faite Citoyenne d'honneur par la France en 1990.

LE RACISME ANTI-ASIATIQUE,

AUTRE SYMPTÔME DU CORONAVIRUS

Depuis le début de l'épidémie de Covid-19, les actes et commentaires racistes se multiplient en France à l'encontre des personnes d'origine asiatique assimilées à des «Chinois». La crise sanitaire a donné lieu à un racisme virulent et direct : les témoignages ne manquent malheureusement pas, qu'on les renvoie à «l'histoire du pangolin», qu'on les évite ostensiblement ou au contraire qu'on les prenne à partie dans les transports en commun. Pendant des années les paroles racistes à l'égard des personnes d'origine asiatique ont été sous-estimées sous couvert de préjugés «positifs», ainsi la banalisation de ces propos semble mener aujourd'hui à une grave violence verbale et physique, allant jusqu'au lynchage. Les associations alertent sur la situation et incitent les victimes à porter plainte.

Du signalement systématique au retrait des contenus sur Internet, il est du devoir de tous de faire barrage au racisme anti-asiatique en recrudescence depuis le début de l'épidémie.





FOCUS



INÉGALITÉS FEMMES-HOMMES :

DES CHIFFRES POUR SAVOIR ET AGIR

Les inégalités entre les femmes et les hommes sont visibles dans tous les domaines de la vie personnelle et de la carrière professionnelle. Elles sont la conséquence de stéréotypes, de sexisme et de discriminations directes et indirectes. Parce que quelques chiffres valent mieux que de longs discours pour s'attaquer collectivement à un problème encore persistant, voici ceux de l'Île-de-France (recueillis par le centre Hubertine Auclert).

SEXISME

4 femmes sur 10 indiquent avoir dernièrement été victimes d'une injustice ou d'une humiliation parce qu'elles sont des femmes. **4/10**

Source : Haut Conseil à l'Égalité Femmes-Hommes, Rapport sur le sexisme en France, 2019.

3 % A peine **3 % DES ACTES SEXISTES** qui tombent sous le coup de la loi font l'objet d'une plainte.

Source : Haut Conseil à l'Égalité Femmes-Hommes, Rapport sur le sexisme en France, 2019.

Seulement **1 plainte sur 5** débouche sur une condamnation. **1/5**

Source : Haut Conseil à l'Égalité Femmes-Hommes, Rapport sur le sexisme en France, 2019.

REVENUS

-18,5 % En Île-de-France, en Equivalent Temps Plein, les salariées gagnent **18,5 % de moins** que les salariés.

Source : INSEE, 19 indicateurs régionaux des inégalités femmes - hommes, 2019.

MOINS PAYÉES DANS LE PRIVÉ...

-40 % de salaire pour les médecins et dentistes

-50 % de salaire dans les secteurs de l'action culturelle

-32 % de salaire pour les dirigeantes d'entreprise

-45 % de salaire dans les activités juridiques et comptables

-31 % de salaire pour les ouvrières qualifiées de la maintenance

-40 % de salaire pour les cadres de la banque et des assurances

-24 % de salaire dans la coiffure et soins de beauté

Source : INSEE, 2017.

... ET DANS LE PUBLIC

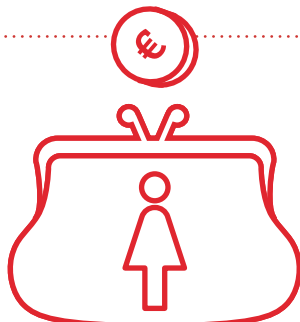
L'écart de salaire net mensuel en Equivalent Temps Plein est de **10 % entre les hommes et les femmes** dans la fonction publique territoriale. Pourtant, **30 % des agentes contre 22 % des agents** ont un diplôme de l'enseignement supérieur. Source : DGAFP, 2017.

18 % des Franciliennes salariées de 25 à 54 ans sont en temps partiel contre **6 % des Franciliens** salariés. Source : INSEE, 19 indicateurs régionaux sur les inégalités entre les femmes et les hommes, 2019.

MINI RETRAITES

Dans le privé, les pensions de retraite des femmes sont **42 % inférieures** à celles des hommes. Dans la fonction publique territoriale, les pensions de retraite des femmes sont **14 % inférieures** à celles des hommes.

Sources : DREES, Les retraites et les retraités, 2018. DGAFP, Chiffres-clés de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique, 2017.



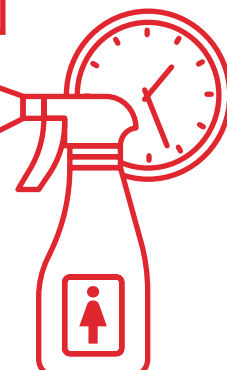
DOUBLE JOURNÉE

En Île-de-France, les femmes salariées consacrent en moyenne

1H26

de plus par jour que les hommes salariés aux tâches domestiques.

Source : INSEE, enquête emploi du temps en France traitement IAU, 2013.



PRÉCARITÉ

En Île-de-France,

83 %

des familles monoparentales sont des femmes seules avec des enfants.

Source : INSEE Analyses Île-de-France, Familles monoparentales franciliennes, 2016.



64 %

des personnes qui reportent ou renoncent aux soins sont des femmes (9,5 millions).

Source : HCE, La santé et l'accès aux soins : une urgence pour les femmes en situation de précarité, 2017.

SANTÉ

POLITIQUE

Seulement **20 %** des maires en Ile-de France sont des femmes.

Source : INSEE, Femmes et Maires : une situation plus fréquente en Île-de-France, mars 2019.

VIOLENCES

1/3

1 Francilienne sur 3 déclare avoir subi au moins un fait de harcèlement sexiste et sexuel, ou de violence sexuelle dans les espaces publics, dont **2 Franciliennes de moins de 25 ans sur 3** en 2015. Source : INED/ Centre Hubertine Auclert, Violences faites aux femmes dans les espaces publics en Île-de-France, enquête VIRAGE, 2015.

Près d'**1 fille sur 6** a été confrontée au cours de l'année à l'envoi de photos ou de messages à caractère sexuel **contre 1 garçon sur 10**.

Source : Centre Hubertine Auclert, Étude sur le cybersexisme, chez les adolescent-e-s (12-15 ans), 2016.

1/5

1 Francilienne sur 5 a subi un viol ou une tentative de viol au cours de sa vie. Source : Santé publique France, Baromètre santé 2016.

Plus d'**1 Francilienne sur 10** déclare avoir été victime de violences conjugales (agressions physiques ou sexuelles répétées ou associées aux violences verbales et au harcèlement psychologique) **sur les 12 derniers mois**.

Source : IDUP, Enquête nationale sur les violences faites aux femmes en France - 2000, Rapport pour l'Île-de-France, 2003.



SCOLARITÉ

85 % des effectifs en écoles paramédicales et sociales sont des étudiantes.

73 % des effectifs en écoles supérieures du professorat et de l'éducation sont des étudiantes.

45 % des effectifs en classes préparatoires des grandes écoles sont des étudiantes.

23 % des effectifs en écoles d'ingénieur sont des étudiantes.

Source : IAU, Les Étudiantes en Île-de-France, 2019.

63 %

des Franciliennes ont peur dans les espaces publics contre **30,5 % des Franciliens**.

Source : Institut Paris Région, enquête Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France de 2019.

MÉDIAS

Les jeunes femmes de 20-34 ans sont surreprésentées dans les programmes TV tandis que **les femmes âgées de plus de 65 ans sont invisibilisées**.

Source : CSA, Baromètre de la représentation des femmes à la télévision, 2018.

Les hommes représentent **65 %** des expert-e-s invité-e-s à prendre la parole dans les médias.

Source : CSA, La représentation des femmes à la télévision et à la radio, rapport sur l'exercice 2017, mars 2018.



PRINTEMPS 2021 *

L'être de femmes Street art - Association L'Ecluse 4 Chemins

Cette action lauréate de l'appel à projets municipal *Pour une place égalitaire des femmes dans l'espace public* mobilisera un groupe de femmes de Villette – Quatre-Chemins pour réaliser des pochoirs au sol dans le quartier contre le sexisme. Pour conclure ce projet, un artiste de street art créera en public une œuvre au féminin sur un des murs de la Main Tendue.

Fortes impressions Performance - Association Les Poussières

Cette action lauréate de l'appel à projets municipal *Pour une place égalitaire des femmes dans l'espace public* regroupera 80 habitantes et habitants au sein d'ateliers d'écriture et de création graphique autour du thème de la femme dans l'espace public et se conclura en performance avec la réalisation de pochoirs et de collages sur des murs de la ville.

Une rue à soi Spectacle - Cie Sapiens Brushing

Cette action lauréate de l'appel à projets municipal *Pour une place égalitaire des femmes dans l'espace public* associera un groupe d'Albertivillariennes pour un spectacle vivant d'une conception originale. Les participantes enregistreront des histoires que les spectateurs équipés de casques écouteront à l'occasion de deux déambulations dans les quartiers du Landy et du centre-ville où ces mêmes femmes leur joueront des pantomimes.

Journées mondiales de l'égalité

À Aubervilliers, la programmation autour des journées internationales des droits des femmes (8 mars) et de lutte contre les discriminations raciales (21 mars) est toujours fournie avec des initiatives sur plusieurs semaines. Elle sera à découvrir prochainement sur le site aubervilliers.fr. En cours d'élaboration notamment, la cinquième édition de CinEgalité, le festival de tous les féminismes, au cinéma Le Studio et le festival « Pour Epater les regards » fortement dédiée cette année à l'égalité femmes-hommes.

Bibliothèque vivante

La Compagnie Sapiens brushing et la Maison pour Tous Roser proposent un nouveau projet avec la participation d'habitantes et habitants volontaires. Dans celui-ci, certaines et certains vont devenir des livres vivants et d'autres les lectrices et lecteurs de ces livres autour des discriminations et des préjugés. Celles et ceux qui souhaitent participer à ce projet original peuvent contacter la Maison pour Tous Roser au 01 41 61 07 07.

* En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les dates des événements seront précisées dans les prochaines semaines.



Dans le cadre du Plan local de prévention et de lutte contre les discriminations de la Ville d'Aubervilliers qui a pour ambition de garantir aux Albertivillariens l'égalité de traitement, sans discrimination, la mission Lutte contre les discriminations propose aux établissements scolaires de la ville des ateliers de sensibilisation contre les préjugés et les stéréotypes pendant les temps scolaires.

L'objectif est de permettre aux enfants et aux jeunes de développer leurs connaissances et leur esprit critique par rapport aux stéréotypes, aux préjugés, aux discriminations et au racisme afin de mieux comprendre ces phénomènes.

Dès la rentrée de septembre, une vingtaine d'enseignants ont pris contact avec la mission Lutte contre les discriminations afin d'en bénéficier. Au total 17 ateliers ont été planifiés d'octobre à décembre, 267 élèves, de CP au CM2, ont participé aux ateliers.



Nous avons recueilli les paroles des élèves d'une classe de CM1-CM2 de l'école Honoré de Balzac.

Avez-vous aimé l'atelier ?

Oui énormément...

Pourquoi ?

... car on a appris qu'en regardant une personne, on ne peut pas la juger sans la connaître et on ne peut pas se moquer.

Par rapport aux discriminations, quel est le plus gros problème aujourd'hui selon vous ?

- Les préjugés sur la couleur de peau, les origines ;
- Le harcèlement, les insultes, donner des ordres ;
- Les préjugés sur le voile ;
- Les violences envers les autres.

Avez-vous des idées pour lutter contre les discriminations ?

- Laisser l'autre faire ce qu'il veut ;
- Etre fier de ce que l'on est ;
- Ne pas avoir de préjugés sur la vie des autres ;
- Ajouter une nouvelle loi ;
- Parler quand on a un problème de harcèlement.

Vous êtes enseignant, animateur, éducateur, ou travaillez avec des enfants et jeunes, vous souhaitez mettre en place des ateliers de sensibilisation ou être formés sur la thématique des discriminations, contacter la mission municipale « Lutte contre les discriminations » au 01 48 39 52 62.



ADRESSES



LA MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT D'AUBERVILLIERS

Lieu d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'information gratuite pour toutes questions juridiques que vous pouvez rencontrer.

La Maison de justice et du droit (MJD) a trois missions :

- 1 Informer les usagers de leurs droits et de leurs devoirs
- 2 Accueillir et aider les victimes, en toute confidentialité
- 3 Mettre en œuvre les mesures alternatives aux poursuites

× VOS PREMIERS INTERLOCUTEURS

- Le greffier qui assure l'orientation, l'information juridique de toute personne se présentant à la MJD.
- L'agent d'accueil qui gère l'accueil et l'orientation des usagers.

× INFORMATIONS PRATIQUES

Prise de rendez-vous

Les permanences ne sont accessibles que sur rendez-vous que vous pouvez prendre en téléphonant ou en vous rendant physiquement dans la structure.



Adresse et contact

MJD
20 Rue Bernard et Mazoyer
(à côté du parc Stalingrad)
93300 Aubervilliers
01 48 11 32 24

Horaires d'ouvertures

- Lundi : 9h à 13h et 13h45 à 17h15
- Mardi : 9h à 13h et 13h45 à 17h
- Mercredi : 9h à 13h et 13h45 à 17h30
- Jeudi : 9h à 13h et 14h à 18h
- Vendredi : 9h à 13h et 13h40 à 16h30

× LES PERMANENCES D'ACCES AU DROIT

Vous serez orienté vers l'une des permanences qui sont tenues à la Maison de Justice et du Droit par de nombreux partenaires institutionnels ou associatifs. Ils et elles vous fourniront écoute, conseils et orientation dans des domaines variés (droit au logement, problèmes d'expulsions locatives, de surendettement, droit du travail, droit notarial, conciliateur de justice, écrivain public, etc.).

Si vous êtes victime de vol, d'agression, d'escroquerie vous pourrez vous adresser à SOS Victime 93.

La Ligue des droits de l'homme et l'ANGI vous conseille en matière de droits des étrangers.

Une juriste de l'association CIDFF93 accueille, écoute et accompagne les femmes victimes de violences : elle les informe sur leurs droits, les procédures et les dispositifs dont elles peuvent bénéficier.

La déléguée du Défenseur des droits peut vous aider si vous pensez être victime de discrimination (une permanence du Défenseur des droits est également assurée à la Maison pour Tous Berty Albrecht - Voir page 11).

- ADRESSES UTILES -

Conseils aux femmes

• Centre de planification et d'éducation familiale du Centre municipal de santé :

Informations et consultations (contraception, maternité, interruption volontaire de grossesse, difficultés sexuelles, questions LGBT, etc.)
5 rue du Docteur Pesqué
Sur rendez-vous - 01 48 11 21 90
Sans rendez-vous de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Les conseillères conjugales sont également joignables au 06 17 58 06 72

• Planification familiale dans les PMI :

16-18 rue Bernard et Mazoyer
01 71 29 58 55
18 rue du Buisson
01 71 29 53 70

• CIDFF93 :

Informations générales
01 48 36 99 02

• CIDFF93 :

Permanence emploi femmes :
À la Maison pour Tous Roser,
38 rue Gaëtan Lamy
le jeudi de 9h à 12h
sur rendez-vous
01 41 61 07 07
À la Maison pour Tous Berty Albrecht,
46 rue Danielle Casanova
le vendredi après-midi
sur rendez-vous
06 56 75 93 39

• La Maison des femmes :

1 chemin du Moulin Basset,
Saint-Denis
01 42 35 61 28
contact@lamaisondesfemmes.fr

Toutes discriminations

• Permanences du Défenseur des droits :

À la MJD,
20 rue Bernard et Mazoyer
le mardi de 9h30 à 12h30 sur rendez-vous 01 48 11 32 24
À la Maison pour Tous Berty Albrecht,
44-46 rue Danielle Casanova
le lundi après-midi
sur rendez-vous
06 56 75 93 39
ou par mail :
alain.mignot@defenseurdes-droits.fr

Discriminations et santé

Santé Info Droit n° Azur :

0810 004 333
ou 01 53 62 40 30

Discriminations dans le logement

• Espace Solidarité Habitat de la Fondation Abbé Pierre :

78-80 rue de la Réunion
Paris 20^e
du mardi au vendredi
01 44 64 04 51

Discriminations en raison de l'origine ou de la religion

• Permanences du MRAP :

25 rue du Moutier
le mardi et mercredi de 13h30 à 16h30, prise de rendez-vous sur place
01 48 34 07 39
01 48 39 10 21
mrappaubervilliers@gmail.com

• Permanence téléphonique de SOS Racisme :

01 40 35 36 55

Handicap

• Coordination municipale du handicap :

01 48 11 21 93

Homophobie

• SOS Homophobie (Association nationale de lutte contre la lesbophobie, la gayphobie, la biphobie et la transphobie) :

Ligne d'écoute anonyme
01 48 06 42 41

Jeunes

• Mosaïque :

Point accueil écoute jeunes de 11 à 17 ans, au 01 48 33 79 55.
Accueil sans rendez-vous, gratuit et anonyme. Petits déjeuners/ temps de parole : Lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 7 h à 9 h.

• Stop harcèlement à l'école :

au 3020

Violences envers les femmes

• Violences conjugales : 3919

Écoute violences femmes handicapées : 01 40 47 06 06
(contact par mail pour les déficientes auditives :
ecoute@fdfa.fr)

• Viols Femmes : 0800 05 95 95

• La Main Tendue :

(accompagnement local)
01 43 52 10 96

• Consultation de victimologie au CMS :

5 rue du Docteur Pesqué
sur rendez-vous 01 48 11 21 90
ou 06 17 58 06 72
(par appel ou par SMS)

• Ecoute téléphonique de SOS Femmes Seine-Saint-Denis :

01 48 48 62 27

• GAMS :

contre les mutilations sexuelles et mariages forcés : 01 43 48 10 87

• En cas d'urgence :

appel au 17 (police nationale)
ou SMS au 114

Vols, violences et atteintes à la personne

• Main courante ou plainte : Au commissariat d'Aubervilliers, 16-22 rue Réchossière